

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-C) - Dépôt le 13/09/2024 - 29071 - 2022 B 14163 - 914 155 692 - BAI

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

31/12/2023

Groupe BAI



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the blue stamp.

1.	<u>Table des matières</u>	
2.	Bilan consolidé en milliers d'euros.....	3
3.	Compte de résultat consolidé en milliers d'euros.....	4
4.	Variation des capitaux propres - part du Groupe.....	5
5.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros	6
6.	Référentiel comptable, méthodes de consolidation	7
6.1	Référentiel comptable.....	7
6.2	Méthodes de consolidation.....	7
6.3	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	7
7.	Méthodes et règles d'évaluation.....	7
7.1.	Écarts d'acquisition	7
7.2.	Immobilisations Incorporelles.....	8
7.2.1.	Marques et licences.....	8
7.2.2.	Logiciels et sites internet.....	8
7.2.3.	Portefeuille clients.....	9
7.3.	Immobilisations corporelles	9
7.4.	Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	10
7.5.	Immobilisations financières.....	10
7.6.	Stocks et travaux en cours.....	10
7.7.	Clients et autres débiteurs	10
7.8.	Disponibilités	10
7.9.	Valeurs mobilières de placement.....	11
7.10.	Impôts différés	11
7.11.	Engagements de retraite et prestations assimilées	11
7.12.	Provisions.....	11
7.13.	Reconnaissance des produits	12
7.14.	Contrats de location-financement.....	12
7.15.	Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels	13
7.16.	Résultat par action	13
7.17.	Estimations et jugements comptables déterminants	13
8.	Evènements significatifs de l'exercice.....	14
9.	Périmètre de consolidation	14
9.1.	Activité.....	14
9.2.	Informations sectorielles.....	14
9.3.	Liste des sociétés consolidées	15
10.	Comparabilité des comptes.....	15

10.1	Changements comptables	15
10.2	Changements de méthode de consolidation	15
11.	Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.....	15
12.	Pro Forma 12 mois compte de résultat.....	16
	Note 1. Écart d'acquisition	17
	Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition.....	17
	Note 2. Immobilisations incorporelles	18
	Note 3. Immobilisations corporelles.....	18
	Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail	19
	Note 4. Immobilisations financières	19
	Note 5. Stocks et encours de production	19
	Note 6. Clients et comptes rattachés.....	20
	Note 7. Autres créances et comptes de régularisation	20
	Note 8. Disponibilités	20
	Note 9. Provisions	21
	Note 10. Dettes financières et emprunts	21
	Note 10 a. Dettes de crédit-bail.....	21
	Note 10 b. Échéancier des dettes financières.....	22
	Note 11. Fournisseurs	22
	Note 12. Dettes et comptes de régularisation.....	22
	Note 13. Impôts différés	23
	Note 14. Chiffre d'affaires.....	23
	Note 15. Autres produits.....	23
	Note 16. Achats consommés	24
	Note 17. Charges de personnel et effectif moyen	24
	Note 18. Autres charges d'exploitation	24
	Note 19. Impôts et taxes.....	25
	Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations	25
	Note 21a. Résultat financier.....	26
	Note 22.a Produits exceptionnels.....	26
	Note 22.b Charges exceptionnelles	26
	Note 23.a Impôts sur le bénéfice.....	27
	Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat.....	27
	Note 23.d Preuve d'impôt.....	27
	Note 24. Événements Post clôture	28
	Note 25. : Engagements Hors Bilan.....	28

2. Bilan consolidé en milliers d'euros

	Note	2023.12
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	2	264 633
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	1	206 176
Immobilisations corporelles	3	5 060
Immobilisations financières	4	556
Total actif immobilisé		270 248
Impôts différés - actif	13 & 23	2 193
Stocks et en-cours	5	2 864
Clients et comptes rattachés	6	39 812
Autres créances et comptes de régularisation	7	14 035
Disponibilités	8	10 355
Total actif circulant		67 066
Total de l'actif		337 315
PASSIF		
Capital		146 661
Primes liées au capital		5 339
Résultat de l'exercice		(5 270)
Total capitaux propres		146 730
Provisions	9	4 619
Emprunts et dettes financières	10	140 619
Fournisseurs et comptes rattachés	11	6 252
Autres dettes et comptes de régularisation	12	39 095
Total dettes		185 966
Total du passif		337 315

3. Compte de résultat consolidé en milliers d'euros

	Note	2023.12
Chiffre d'affaires	14	151 776
Reprises sur provisions d'exploitation		1 474
Autres produits d'exploitation	15	2 698
Produits d'exploitation		4 171
Achats consommés	16	(15 579)
Autres charges externes	18	(29 778)
Impôts et taxes	19	(2 586)
Charges de personnel	17	(82 452)
Dotations aux amortissements des immobilisations	20	(11 107)
Dotations aux provisions pour risques et charges	20	(4 307)
Charges d'exploitation		(145 809)
Résultat d'exploitation		10 138
Résultat financier	21	(19 533)
Résultat courant avant impôts		(9 395)
Résultat exceptionnel	22	4 745
Impôt sur le résultat	13 & 23	(622)
Résultat net des sociétés intégrées		(5 270)
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du Groupe		(5 270)
EBITDA		24 073

Les flux d'activité mentionnés au compte de résultat ci-dessus correspondent à une période de 18 mois pour l'ensemble des entités du périmètre.



4. Variation des capitaux propres - part du Groupe

	CAPITAL	PRIME LIÉES AU CAPITAL	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	CAPITAUX PROPRES
Souscription capital	146 661	5 339		152 000
Résultat période			(5 270)	(5 270)
Solde au 31.12.2023	146 661	5 339	(5 270)	146 730

Le capital de Groupe BAI est constitué de 153 288 315 actions entièrement libérées au 31 décembre 2023.

5. Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros

2023.12

Résultat net total des sociétés consolidées	(5 270)
Elimination des amortissements et provisions	13 655
Variation de la dépréciation des stocks et des créances clients	171
Impôts différés	(1 849)
Variation des intérêts courus et capitalisée - impact non cash	(3 443)
Elimination des plus ou moins values de cession d'immobilisations	(6 067)
Elimination des dividendes reçus	(6)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(2 810)
Variation du stock de marchandises et des produits finis	48
Variation des créances clients liées à l'activité & autres créances	(9 711)
Variation brute des dettes fournisseurs liées à l'activité & autres dettes	7 882
Variation du besoin en fonds de roulement	(1 781)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(4 591)
Acquisition d'immobilisations	(6 143)
Cession d'immobilisations	11 283
Incidence des variations de périmètre	(204 304)
Dividendes reçus	6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(199 158)
Augmentations de capital	152 000
Emission d'emprunts yc la dette du Crédit Bail	139 342
Remboursement d'emprunt yc les dettes du Crédit Bail	(86 878)
Frais d'émission d'emprunt	(3 008)
Flux de trésorerie net généré par les opérations de financement	201 456
Variation de la trésorerie par les flux	(2 295)
Trésorerie d'ouverture	20 422
Trésorerie de clôture	18 127
Variation de la trésorerie par les soldes	(2 295)

6. Référentiel comptable, méthodes de consolidation

6.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe BAI sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC-2020-01 du Comité de la Réglementation Comptable sont appliquées.

Toutes les sociétés du Groupe BAI clôturent au 31 décembre 2023.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

6.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Au 31 décembre 2023 toutes les filiales du Groupe sont intégrées globalement. Le périmètre de consolidation est présenté dans la partie « périmètre de consolidation ».

6.3 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur exercice arrêté au 31 décembre 2023 d'une durée de 18 mois pour l'ensemble des sociétés.

7. Méthodes et règles d'évaluation

7.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres
- Et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dont les actifs et passifs identifiés ont été réévalués à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition que la société n'a pu affecter à un poste de l'actif immobilisé avec une précision et une fiabilité suffisante sans coût disproportionné.

Les écarts d'acquisition positifs sont ainsi inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Les écarts d'acquisition ont été affectés par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspondant aux pôles opérationnels définis dans le cadre du suivi de l'activité du groupe à savoir :

- Le pôle « Protection Incendie » ;
- Le pôle « Diagnostic Technique » ;
- Le pôle « Protection Nuisibles et Assainissement » ;
- Le pôle « Dépannage et Travaux »
- Le pôle IT

Des tests de valeur sont effectués au niveau de chaque UGT en appliquant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée en résultat de façon irréversible, si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une évaluation globale, fondée principalement sur les niveaux d'activité, la rentabilité passée ou prévisible, les flux de trésorerie futurs actualisés ainsi que les facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

7.2. Immobilisations Incorporelles

7.2.1. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation finie. Les marques n'ont pas de durée d'utilisation déterminée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont en conséquence, pas amorties.

Les éléments de marque ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des redevances. Sur la base du revenu attribuable à la marque étant égal à la redevance réelle ou théorique que le propriétaire de la marque perçoit, ou est en droit de percevoir en cas de licence de sa marque.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Marques : 10 ans

7.2.2. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (36 mois). Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :

- Les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- Les dépenses de développement et de production sont immobilisées pour entrer dans le coût de production de l'actif.

- Les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent au site de générer des avantages économiques futurs supplémentaires et peuvent être évaluées et attribuées à l'actif de façon fiable.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels : 1- 3 ans

7.2.3. Portefeuille clients

Les éléments de portefeuille client ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des surprofits. Sur la base d'estimations des revenus et des flux de trésorerie dérivés de l'actif incorporel, puis déduit des parties des flux de trésorerie qui peuvent être attribuées aux actifs sous-jacents (Main d'œuvre ou actifs corporels qui ont contribué à la génération des flux de trésorerie).

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Portefeuille clients : 16 ans

7.3. Immobilisations corporelles

Le matériel informatique, les véhicules et les aménagements des bureaux représentent pour l'essentiel des immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans ;
- Véhicules neuf : 3 - 5 ans ;
- Véhicules rachetés à la fin du crédit-bail : 1 an
- Véhicules à deux roues : 1 an
- Mobilier, agencement et équipements : 3 - 5 ans.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée.

7.4. Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à la valeur actuelle, déterminée en fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

7.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

7.6. Stocks et travaux en cours

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle. Cette dépréciation tient compte des perspectives de vente et des prix notamment pour les articles bradés.

7.7. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable sur la base d'une méthode statistique. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

7.8. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

7.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

7.10. Impôts différés

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

7.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC no 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ».

L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

7.12. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées. Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

7.13. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Le Groupe vend des services Ces services entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

- Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources, qui concernent généralement les services d'intervention, sont comptabilisés aux taux horaires contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.
- Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des prestations, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir.
- Les produits découlant des contrats à forfait portant sur les services de transport sont généralement comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont fournis de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

7.14. Contrats de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

7.15. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

7.16. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

7.17. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

8. Evénements significatifs de l'exercice

La société BAI a été créée en juillet 2022 et à un exercice de 18 mois.

La société BatiSanté Rhône alpes (AP3D) a été absorbée par la société Batisanté SUD (Azurtech).

Le groupe a acquis le 30 novembre la société SECURITEC INCENDIE pour 5.7 M€.

Le groupe a acquis le 10 février, la société ELIBAT pour 5.6 M€.

Les titres WAAT ont été entièrement cédés le 2 août 2022, dégageant une plus-value dans les comptes consolidés de 4.9M€.

Les titres de la sociétés SmartHab entièrement dépréciés en 2021 ont été sortis en raison de la situation de la société qui est en liquidation.

Le groupe a souscrit un emprunt obligataire d'un montant total de 128M€.

9. Périmètre de consolidation

9.1. Activité

La société Groupe BAI et ses filiales sont spécialisées dans les activités relatives à la protection du bâtiment et de ses occupants :

- Diagnostic Technique du bâtiment,
- Protection Nuisibles et Assainissement
- Dépannage et travaux,
- Protection Incendie,
- IT.

L'ensemble forme le groupe BAI qui opère exclusivement en France.

Son siège social est situé, 9 rue Edmond Michelet 93360 Neuilly Plaisance.

9.2. Informations sectorielles

Pour les besoins de l'information sectorielle, un pôle d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les d'activités du Groupe sont divisées en cinq pôles :

- Protection Nuisibles et Assainissement
- Diagnostic technique
- Protection Incendie
- Dépannage et travaux
- IT

9.3. Liste des sociétés consolidées

			2023.12	
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	METHODE DE CONSOLIDATION	VARIATION	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS
GROUPE BATISANTE HOLDING	Intégration globale		Société intégrante	Société intégrante
GROUPE BATISANTE	Intégration globale		100%	100%
BSI	Intégration globale		100%	100%
BSE	Intégration globale		100%	100%
BSH	Intégration globale		100%	100%
BATISANTE SUD	Intégration globale		100%	100%
BATISANTE NORD	Intégration globale		100%	100%
01 CONTRÔLE SAS	Intégration globale		100%	100%
TOPICS SAS	Intégration globale		100%	100%
SDDS	Intégration globale		100%	100%
VOLTAIR	Intégration globale	Acquisition 30/11/2022	100%	100%
SECURITEC	Intégration globale	Acquisition 10/02/2023	100%	100%
ELIBAT	Intégration globale	Absorbée par BSI au 01/01/2023		
GRI		Absorbée par BSH au 01/01/2023		
GRH		Absorbée par BSE au 01/01/2023		
GRE		Absorbée par BSH au 01/01/2023		
AVOND		Absorbée par BSE au 01/01/2023		
ETB ASCENSEURS SAS				

10. Comparabilité des comptes

10.1 Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

10.2 Changements de méthode de consolidation

Aucun événement susceptible d'affecter la comparabilité des comptes n'est intervenu sur la période.

11. Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.

Les tableaux suivants font partie intégrante des comptes consolidés.

12. Pro Forma 12 mois compte de résultat.

	2023.12	2022.12
Chiffre d'affaires	105 765	96 582
Reprises sur provisions d'exploitation	1 092	4 061
Autres produits d'exploitation	1 916	1 363
Produits d'exploitation	3 008	5 424
Achats consommés	(10 866)	(12 384)
Autres charges externes	(20 906)	(15 832)
Impôts et taxes	(1 842)	(1 959)
Charges de personnel	(57 605)	(52 099)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(7 551)	(8 737)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 553)	(1 780)
Charges d'exploitation	(101 323)	(92 790)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 450	9 215
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 450	9 215
Résultat financier	(11 864)	(9 159)
Résultat courant avant impôts	(4 415)	56
Résultat exceptionnel	464	3 886
Impôt sur le résultat	1 460	(2 306)
Résultat net des sociétés intégrées	(2 491)	1 636
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du Groupe	(2 318)	1 636
EBITDA	16 634	14 036

La présentation du compte de résultat pro forma sur 12 mois comparatif, implique la réputation au 1^{er} janvier 2022 des amortissements liés aux allocations du goodwill en marque et portefeuille clients.

Note 1. Écart d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	2023.12
GROUPE BATISANTE	194 602
SECURITEC	5 702
ELIBAT	4 668
Sous-total écart d'acquisition	204 972
Reclassements fonds de commerce	1 204
Valeur brute à la clôture	206 176
Dépréciations	
Dépréciations cumulées à la clôture	
Total écart d'acquisition net	206 176

ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	COÛT ACQUISITION	JUSTE VALEUR DES ACTIFS ACQUIS	EA GÉNÉRÉ	ALLOCATION DU PRIX D'ACQUISITION (*)	EA RESIDUEL	QP ACQUISE
GROUPE BATISANTE	188 222	(59 262)	247 484	(52 882)	194 602	100%
SECURITEC	7 222	1 520	5 702		5 702	100%
ELIBAT	5 633	965	4 668		4 668	100%
Total	201 077	(56 777)	257 854	(52 882)	204 972	

- * Les travaux de PPA ont permis d'identifier une marque valorisée à 17 586 K€ et amortie sur une durée de 10 ans et un portefeuille clients valorisé à 47 061 K€ amorti sur 16 ans et (11 765) K€ d'impôts différés sur portefeuille clients.

Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE	DEPRECIATIONS	VALEUR NETTE
Pôle Protection & Nuisibles	52 542		52 542
Pôle Contrôle	51 373		51 373
Pôle Protection & Incendie	93 273		93 273
Pôle Travaux & Maintenance	7 784		7 784
Valeur à la clôture	204 972		204 972

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DOTATION EXPLOITATION	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Portefeuille client	47 061					47 061
Marques	17 586					17 586
Concessions, brevets & droits similaires	8 313	1 460		(120)	3	9 656
Fonds commercial	110	1 204			(1 204)	110
Frais de recherche	5					5
Autres immobilisations incorporelles	3				(3)	
Immobilisations incorporelles - valeur brute	73 078	2 663		(120)	(1 204)	74 418
Am/Dép. frais de rech.	(5)					(5)
Am/Dép. conc. brevets & dts similaires	(8 119)		(931)	120	24	(8 906)
Am/Dép. part de marché/relations clients			(4 412)			(4 412)
Am/Dép. marques			(2 638)			(2 638)
Immobilisations incorporelles - amortissements	(8 124)		(7 980)	120	24	(15 961)
Total Immobilisations incorporelles nettes	64 954	2 663	(7 980)		(1 180)	58 456

Le portefeuille client et la marque font partie de l'acquisition du Groupe BAI, et constituent des allocations du goodwill aux immobilisations incorporelles. Le portefeuille client fait l'objet d'un amortissement sur 16 ans et la marque sur 10 ans.

Note 3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	RESTRUCTURATION	CLÔTURE
Constructions	592	12	(77)				527
Installations tech. matériel & outillage	2 387	422	(326)		2 579		5 062
Matériel de transport	6 066	2 104	(177)		32		8 025
Mobilier, matériel de bureau, informatique	3 090	1 008	(464)		736		4 370
Autres immobilisations corporelles	4 184	(112)	(637)		(3 332)	(28)	74
Immobilisations corporelles brutes	16 319	3 434	(1 681)		16	(28)	18 069
Am/Dép. Matériel transport	(497)		48	(38)			(487)
Am/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(2 108)		313	(475)	(1 651)		(3 921)
Am/Dép. matériel de transport	(3 122)		120	(1 800)	(24)		(4 826)
Am/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(2 681)		445	(736)	(583)		(3 555)
Am/Dép. autres immobilisations corp.	(2 904)		553	(101)	2 243		(210)
Immobilisations corporelles - amortissements	(11 313)		1 479	(3 150)	(15)		(12 999)
Total Immobilisations corporelles nettes	5 006	3 434	(202)	(3 150)		(28)	5 060

Dans les autres immobilisations corporelles, sont inclus les véhicules pris en contrat de Crédit-Bail. Aussi la note 3.a spécifie le niveau du matériel en Crédit-Bail au sein du groupe. Ces véhicules comprennent aussi bien ceux dont les contrats sont arrivés à terme et rachetés par le Groupe que ceux qui sont en cours de contrats.

Dans le cadre du suivi de ces véhicules, le groupe procède à un retraitement en cas de sinistre survenu sur les véhicules sous contrats et qui les rendent inutilisables (interruption du contrat de Crédit-Bail). Ainsi seuls apparaissent en véhicules pris en Crédit-Bail ceux qui sont passés par un contrat que ceux-ci soient en fin de contrat ou en en cours de contrat. La durée d'amortissement de ces véhicules est la même que celle du groupe pour les véhicules neuf c'est-à-dire 5 ans et lorsque l'un de ces véhicules est racheté en fin de contrat, le groupe prévoit une durée d'utilisation de 12 mois.

Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail

IMMOBILISATION EN CRÉDIT-BAIL	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Matériel de transport en Crédit Bail	1 003	(653)		350
Valeur brute du matériel pris en Crédit Bail	1 003	(653)		350
Amort. du matériel de transport en Crédit Bail	(552)	583	(241)	(210)
Amort. du matériel de transport en Crédit Bail	(552)	583	(241)	(210)
Immobilisations nettes en Crédit bail	451	(70)	(241)	140

Note 4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	REPRISE FINANCIÈRE	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	522	46	(14)			554
Titres immobilisés WAAT	5 000				(5 000)	
Titres SmartHab	485		(485)			
Autres titres	1					1
Immobilisation financière valeur brute	6 008	46	(499)		(5 000)	556
Dépréciations titres SmartHab	(485)			485		
Immobilisations financières - dépréciation	(485)			485		
Total Immobilisation financières - valeur nette	5 523	46	(499)	485	(5 000)	556

Note 5. Stocks et encours de production

STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	CLÔTURE
Stocks - en-cours de production	332	59			391
Stocks de marchandises	2 780	(107)			2 673
Stocks et en cours - Valeur brute	3 112	(48)			3 064
Dép. des stocks de marchandises	(129)		(133)	62	(200)
Stocks et en cours - dépréciation	(129)		(135)	65	(200)
Total Stocks et en cours - valeur nette	2 983	(48)	(135)	65	2 864

Note 6. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Clients et comptes rattachés	25 629	12 389			(24)	37 994
Clients douteux ou litigieux	43	(22)				21
Clients - Produits non encore facturés	9 888	(5 936)				3 953
Clients et comptes rattachés - Valeur brute	35 560	6 431			(24)	41 967
Dép. clients et comptes rattachés	(2 054)		(1 698)	1 597		(2 154)
Clients et comptes rattachés - Dépréciation	(2 054)		(1 698)	1 597		(2 154)
Total Clients et comptes rattachés - Valeur nette	33 506	6 431	(1 698)	1 597	(24)	39 812

Note 7. Autres créances et comptes de régularisation

AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	AUGMENTATION	RESTRUCTURATION	CLÔTURE
Créances fiscales et sociales	3 771	3 070				6 841
Frais d'émission d'emprunt - non courant	976		(569)	3 008		3 415
Charges constatées d'avance	348	882				1 229
Autres créances d'exploitation	1 378	(1 021)				358
Impôts différés - actif	1 428	577			195	2 193
Total Autres créances et comptes de régularisation	7 901	3 507	(569)	3 008	195	14 035

Note 8. Disponibilités

DISPONIBILITÉS	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
VMP - Equivalents de trésorerie	7		100	108
Dép. valeurs mobilières de placement			(2)	(2)
VMP - Equivalents de trésorerie	7		98	106
Disponibilités	13 789	(3 444)	(98)	10 247
Intérêts courus non échus s/ dispo.	2	1		3
Total disponibilités	13 798	(3 443)		10 355

Note 9. Provisions

PROVISIONS	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	REPRISE EXCEPTIONNELLE	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Provision pour risques d'exploitation	650	628	(446)		(15)	818
Autres provisions pour risques - non courant	166	20	(12)		15	188
Autres provisions pour charges - non courant	378	45	(10)	(137)		276
Provisions pour pensions et retraites - non courant	1 470	1 348				2 818
Total Provisions	2 664	2 041	(468)	(137)		4 100

Note 10. Dettes financières et emprunts

DETTES FINANCIÈRES	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	AUGMENTATION	DIMINUTION	CLÔTURE
Emprunts obligataires - non courant	18 477		129 342	(18 477)	129 342
Intérêts courus sur emprunts obligataires			658	(88)	570
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant			10 000		10 000
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	2 000			(1 567)	433
Emprunts auprès établis, de crédit > 1 an	195		(3)	(62)	130
Emprunts auprès établis, de crédit < 1 an	323	(28)		(267)	28
Autres dettes financières	94	23	3	(4)	115
Emprunt Senior- Tranche A - non courant	27 500			(27 500)	
Emprunt Senior- Tranche B - non courant	29 000			(29 000)	
Emprunt Tranche C1 - non courant	10 000			(10 000)	
Intérêts capitalisés sur emprunts obligataires	3 100			(3 100)	
Intérêts capitalisés sur obligations convertibles	916		(395)	(521)	
Total dettes financières	91 605	(5)	139 605	(90 587)	140 619

Note 10 a. Dettes de crédit-bail

DETTES DE CRÉDIT-BAIL	CLÔTURE
Dettes de crédit bail	28
Dettes de crédit bail	28

Note 10 b. Échéancier des dettes financières

ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES	CLÔTURE	MOINS D'UN AN	1 À 5 ANS
Emprunts obligataires - non courant	129 342		129 342
Emprunts auprès établis. de crédit < 1 an	10 000		10 000
Provision pour risques d'exploitation	74		74
Dépôts et cautionnements (reçus) - part < 1 an	14	14	
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	433		433
Intérêts courus sur emprunts - non courant	3		3
Dettes de crédit-bail	28	28	
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	130		130
Découverts bancaires	3	3	
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	21	22	(1)
Intérêts courus sur emprunts obligataires	570		570
Total dettes financières dont maturité	140 618	67	140 552

Note 11. Fournisseurs

DETTES FOURNISSEURS	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Dettes fournisseurs	4 101	4 540	(3 909)	4 732
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 589	(1 069)		1 520
Total Dettes fournisseurs	6 690	3 470	(3 909)	6 252

Note 12. Dettes et comptes de régularisation

AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes sociales - courant	10 819	(924)	9 895
Dettes fiscales (hors IS et CVAE) - courant	6 794	3 658	10 453
Dettes provisionnées Participation des salariés	703	241	943
Clients - Avoirs et RRR	353	(305)	48
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	5 884	(3 385)	2 499
Autres dettes d'exploitation	422	4 704	5 125
Impôts différés - passif	11 404	(1 272)	10 132
Total Autres dettes et comptes de régularisation	36 379	2 716	39 095

Les dettes fiscales sont essentiellement de la TVA due.

Note 13. Impôts différés

Les impôts différés par nature se présente comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE	ENTREES DE PERIMETRE	VARIATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Impôts différés - actif	2 591	577	(975)	2 193
Impôts différés - passif	11 402	(1 272)	2	10 132
Impôts différés par nature	(8 811)	1 849	(977)	(7 939)

Le détail des impôts différés actifs et passifs est donné dans la note explicative de l'impôt différé par le résultat.

Note 14. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	2023.12
Production vendue de services	127 975
Ventes de marchandises	19 446
Produits des activités annexes	4 644
Rabais, remises & ristournes s/ ventes	(289)
Total Chiffre d'affaires	151 776

Note 15. Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2023.12
Production immobilisée	884
Transferts de charges - Avantages en nature	415
Transferts de charges d'exploitation	212
Production stockée	59
Subvention d'exploitation (Aide à l'embauche)	161
Subventions d'exploitation	10
Autres produits	956
Total autres produits d'exploitation	2 698

Note 16. Achats consommés

ACHATS CONSOMMÉS	2023.12
Achat m.p., fourniture & aut. appro.	(10 084)
Achats de marchandises	(4 050)
Achats non stockés matériels & Fourniture	(1 714)
Variation stocks de marchandises	(107)
Rabais, remises & ristournes s/ achats	353
Total achats consommés	(15 579)

Note 17. Charges de personnel et effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre de 2023 est de 1 069 salariés.

CHARGES DE PERSONNEL	2023.12
Rémunérations du personnel	(57 564)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(20 644)
Autres charges de personnel	(3 367)
Participation des salariés	(1 375)
Congés Payé et Réduction du Temps de Travail (RTT)	497
Total charges de personnel	(82 452)

Note 18. Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES EXTERNES	2023.12
Sous-traitance générale	(4 487)
Primes d'assurance (hors véhicules)	(587)
Locations et charges locatives	(398)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 895)
Autres charges externes	(177)
Entretien et réparations	(1 684)
Achats études & prestations de services	(1 687)
Coûts Véhicules	(7 814)
Location et entretien immobilier	(3 229)
Divers documentation, séminaires	(56)
Personnel extérieur à l'entreprise	(820)
Pub., publication, relations publiques	(755)
Déplacements, missions et réceptions	(2 758)
Frais postaux et de télécommunications	(1 339)
Services bancaires et assimilés	(214)
Pertes sur créances irrécouvrables	(628)
Autres charges	(248)
Ajust Prod. et charges intra-gpe exploit	(3)
Total autres charges externes	(29 778)

Note 19. Impôts et taxes

IMPÔTS ET TAXES	2023.12
Impôts et taxes sur rémunérations	(696)
Autres impôts et taxes	(71)
CVAE	(584)
Contribution Economique Territoriale (CET)	(965)
Taxe sur les véhicules des sociétés	(442)
Total impôts et taxes	(2 759)

Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations

VARIATIONS NETTES DES AMORTISSEMENTS ET DES DÉPRÉCIATIONS	2023.12
Rep./provisions d'exploitation	278
Rep./Prov. engagements de retraite	(466)
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	65
Rep./dép. des créances (actif circulant)	1 597
Reprises sur provisions	1 474
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(7 980)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(3 127)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(11 107)
Dot. aux prov. d'exploitation	(503)
Dot./Prov. engagements de retraite	(882)
Dot./dép des stocks MP et marchandises	(135)
Dot / Prov sur créances (actif circulant)	(1 698)
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	(569)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(3 787)
Total Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(13 420)

Note 21a. Résultat financier

RÉSULTAT FINANCIER	2023.12
Charges d'intérêts décaissées	(676)
Charges d'intérêts sur emprunt	(19 367)
Dividendes	6
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	19
Rep./dép. des actifs financiers	485
Résultat financier	(19 533)

Note 22.a Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2023.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	105
Produits de cession d'immo. corp.	1 339
Produits de cession de titres (1)	9 944
Dot. aux prov. exceptionnelles	1 193
Autres produits exceptionnels	1
Autres reprises exceptionnelles	137
Total produits exceptionnels	12 721

1) Dont cession des titres de WAAT pour 9 944 K€.

Note 22.b Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2023.12
Pénalités , amendes fiscales et pénales	(40)
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(52)
VNC des immo cédés	(182)
VNC des titres cédés (1)	(5 000)
Dot. aux prov. exceptionnelles	(1 193)
Autres charges exceptionnelles	(213)
Rémun honoraires sur opérations exceptionnelles	(1 041)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(81)
Total charges exceptionnelles	(7 803)

1) Dont 5 000 K€ de VNC des titres WAAT cédés.

Note 23.a Impôts sur le bénéfice

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2023.12
Impôts différés	1 849
Impôts sur le résultat	(2 540)
Carry-back	69
Total impôts sur les bénéfices	(622)

Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat

IMPÔTS DIFFERES NET	ENTREES DE PERIMETRE	VARIATION PAR LE RESULTAT	RECLASSEMENTS	Clôture
	394	(123)		271
ID / différences temporaires	(21)			(21)
ID / Autres retraitements	152	60		212
ID / Elimination des résultats internes	37	637	(977)	674
Activation de reports déficitaires	(9 738)	1 103	(82)	(9 612)
Impôts différés sur participations consolidées		(298)		(380)
ID / Annulation provisions réglementées	368	336		834
ID / Retraitement des engagements de retraite		3		4
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	(7)			(7)
Autres retraitements	85			85
Frais sur titres				
IMPÔTS DIFFERES NET	(8 730)	1 719	(1 059)	(7 939)

Note 23.d Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPÔTS	2023.12
Résultat de l'exercice	(5 270)
Impôts sur les bénéfices	622
Résultat retraité	(4 649)
Taux d'impôt	25,00%
Charge d'impôt théorique	(1 162)
Ecart - charge réelle et charge théorique	1 784
Crédits impôts	(44)
Différences permanentes (1)	1 827
Explication de l'écart	1 784

(1) Dont 2 289 K€ correspondant aux résultats du 2^{ème} semestre 2022 et (472) K€ de l'année 2023.

Note 24. Évènements Post clôture

Acquisition de 3D le 20 février 2024.

Note 25. : Engagements Hors Bilan

a. Nantissements des titres

Nantissement de la totalité des titres détenus par BAI, correspondant au capital de la société Groupe BatiSanté.



BAI
S.A.S. au capital de 156.176.497,05 €
Siège social : 9 rue Edmond Michelet – 93360 NEUILLY-PLAISANCE
914 155 692 R.C.S. BOBIGNY
(la « Société »)

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES
EN DATE DU 12 AVRIL 2024

- RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE -

[...]

II – PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

2.1. Situation du Groupe au cours de l'exercice 2023

Sur le périmètre de consolidation

Suite à la prise de contrôle de la société GROUPE BATISANTE par la Société courant 2022, la Société est désormais la société consolidante du Groupe, et ce pour la première fois.

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

- BAI : société mère
- GROUPE BATISANTE
- 01 CONTROLE
- BATISANTE NORD
- BATISANTE SUD
- BSE
- BSH
- BSI
- SDDS
- SECURITEC INCENDIE
- TOPICS
- VOLT'AIR
- ELIBAT (acquisition au 10 février 2023)

La société GROUPE BATISANTE est détenue directement à 100 % par la Société.

Les sociétés 01 CONTROLE, BATISANTE NORD, BATISANTE SUD, BSE, BSH, BSI, SDDS, SECURITEC INCENDIE, TOPICS, VOLT'AIR et ELIBAT sont toutes détenues directement à 100 % par la société GROUPE BATISANTE, et donc indirectement par la Société.

La méthode de consolidation retenue pour les sociétés placées directement ou indirectement sous le contrôle exclusif de la Société est celle de l'intégration globale.

Sur l'exploitation

Les comptes consolidés comprennent :

- le bilan consolidé,
- le compte de résultat consolidé,
- une annexe.

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 146.730 k€.

Le total de bilan consolidé s'établit à 337.315 k€.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 151.776 k€. Il est principalement constitué de prestations de services (84,31 %), les ventes de marchandises représentant quant à elles 12,81 % du chiffre d'affaires consolidé.

Il est rappelé que les activités du Groupe sont organisées autour de 5 pôles :

- diagnostic technique du bâtiment
- protection nuisibles et assainissement
- dépannage et travaux
- protection incendie
- IT.

Compte tenu :

- de reprise sur provisions d'exploitation pour 1.474 k€,
 - d'autres produits d'exploitation pour 2.698 k€,
- le total des produits d'exploitation consolidés s'établit à 4.171 k€.

Les charges d'exploitation consolidées se sont, quant à elles, élevées à 145.809 k€, se décomposant comme suit :

- charges de personnel : 82.452 k€, soit 56,55 %
- autres charges externes : 29.778 k€, soit 20,42 %
- achats consommés : 15.579 k€, soit 10,68 %
- dotations aux amortissements des immobilisations : 11.107 k€, soit 7,61 %
- dotations aux provisions pour risques et charges : 4.307 k€, soit 2,95 %
- impôts et taxes : 2.586 k€, soit 1,77 %

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation consolidé s'établit à 10.138 k€.

Après prise en compte du résultat financier consolidé pour (19.533) k€, du résultat exceptionnel consolidé pour 4.745 k€ et de l'impôt sur les résultats pour (622) k€, le résultat net des sociétés intégrées s'établit à (5.270) k€ (la part du groupe étant de (5.270) k€).

L'effectif de notre groupe s'établit à 1.069 salariés, contre 1.022 salariés au 31 décembre 2022.

Cet exercice a été marqué par certaines opérations importantes pour le Groupe.

Le Groupe a ainsi renforcé son implantation sur le territoire française par l'acquisition de nouvelles sociétés :

- En novembre 2022, la société GROUPE BATISANTE a acquis 100 % du capital et des droits de vote de la société SECURITEC INCENDIE.

- En février 2023, la société GROUPE BATISANTE a acquis 100 % du capital et des droits de vote des sociétés ELIBAT 44, ELIBAT EXPERTISE IMMOBILIER et ELIBAT 49. Ces trois sociétés ont fusionné au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

- En août 2023, la société GROUPE BATISANTE a acquis 100 % du capital et des droits de vote de la société AVOND. La société AVOND a été absorbée par la société CHRISTAL, devenue BSH, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Par ailleurs, diverses restructurations sont intervenues entre différentes sociétés du Groupe (cessions de branche d'activité, fusions de sociétés sœurs), afin de rationaliser les activités des différentes sociétés autour des différents pôles d'activités.

2.2. Evolution prévisible du Groupe en 2024

L'objectif du Groupe est de poursuivre le développement harmonieux du volume d'activité et de continuer de fournir des biens et des prestations de qualité à ses clients, et ce dans tous les pôles d'activités.

Nous resterons par ailleurs particulièrement vigilants sur l'évolution des charges, de manière à ne pas obérer la rentabilité du Groupe, et ce dans un contexte inflationniste qui perdure.

Par ailleurs, la société GROUPE BATISANTE va procéder dans le courant du premier semestre 2024 à l'acquisition de trois nouvelles sociétés, au Luxembourg, dans l'Hérault et dans les Pyrénées-Orientales, ce qui permettra au Groupe de renforcer son implantation territoriale.

[...]

Le Président
Nicolas MILESI



VACHON ET ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

BAI

Premier exercice du 2 juin 2022 au 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

VACHON ET ASSOCIES
1/3, rue Lulli
75002 Paris
S.A.S. au capital de € 200 000
394 348 155 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

BAI

Premier exercice du 2 juin 2022 au 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société BAI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BAI relatifs au premier exercice du 2 juin 2022 au 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 2 juin 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des écarts d'acquisition ainsi que leur affectation en actifs incorporels amortissables (portefeuille clients et marques) et actifs incorporels non amortissables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

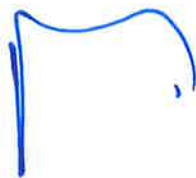
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 11 avril 2024

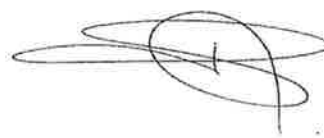
Les Commissaires aux Comptes

VACHON ET ASSOCIES

A blue ink signature consisting of a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a curved line on the right.

Bertrand Vachon

ERNST & YOUNG et Autres

A black ink signature consisting of several overlapping loops and a vertical line in the center.

Sébastien Huet

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

31/12/2023

Groupe BAI

1.	<u>Table des matières</u>	
2.	Bilan consolidé en milliers d'euros	3
3.	Compte de résultat consolidé en milliers d'euros	4
4.	Variation des capitaux propres - part du Groupe	5
5.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros	6
6.	Référentiel comptable, méthodes de consolidation	7
6.1	Référentiel comptable	7
6.2	Méthodes de consolidation	7
6.3	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	7
7.	Méthodes et règles d'évaluation	7
7.1.	Écarts d'acquisition	7
7.2.	Immobilisations Incorporelles	8
7.2.1.	Marques et licences	8
7.2.2.	Logiciels et sites internet	8
7.2.3.	Portefeuille clients	9
7.3.	Immobilisations corporelles	9
7.4.	Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	9
7.5.	Immobilisations financières	10
7.6.	Stocks et travaux en cours	10
7.7.	Clients et autres débiteurs	10
7.8.	Disponibilités	10
7.9.	Valeurs mobilières de placement	10
7.10.	Impôts différés	11
7.11.	Engagements de retraite et prestations assimilées	11
7.12.	Provisions	12
7.13.	Reconnaissance des produits	12
7.14.	Contrats de location-financement	13
7.15.	Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels	13
7.16.	Résultat par action	13
7.17.	Estimations et jugements comptables déterminants	13
8.	Evènements significatifs de l'exercice	14
9.	Périmètre de consolidation	14
9.1.	Activité	14
9.2.	Informations sectorielles	14
9.3.	Liste des sociétés consolidées	15
10.	Comparabilité des comptes	15
10.1	Changements comptables	15
10.2	Changements de méthode de consolidation	15
11.	Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations	15

12.	Pro Forma 12 mois compte de résultat.	16
	Note 1. Écart d'acquisition	17
	Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition	17
	Note 2. Immobilisations incorporelles	18
	Note 3. Immobilisations corporelles	18
	Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail	19
	Note 4. Immobilisations financières	19
	Note 5. Stocks et encours de production	19
	Note 6. Clients et comptes rattachés	20
	Note 7. Autres créances et comptes de régularisation	20
	Note 8. Disponibilités	20
	Note 9. Provisions	21
	Note 10. Dettes financières et emprunts	21
	Note 10 a. Dettes de crédit-bail	21
	Note 10 b. Échéancier des dettes financières	22
	Note 11. Fournisseurs	22
	Note 12. Dettes et comptes de régularisation	22
	Note 13. Impôts différés	23
	Note 14. Chiffre d'affaires	23
	Note 15. Autres produits	23
	Note 16. Achats consommés	24
	Note 17. Charges de personnel et effectif moyen	24
	Note 18. Autres charges d'exploitation	24
	Note 19. Impôts et taxes	25
	Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations	25
	Note 21a. Résultat financier	26
	Note 22.a Produits exceptionnels	26
	Note 22.b Charges exceptionnelles	26
	Note 23.a Impôts sur le bénéfice	27
	Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat	27
	Note 23.d Preuve d'impôt	27
	Note 24. Événements Post clôture	28
	Note 25. : Engagements Hors Bilan	28
	Note 26. : Honoraires des commissaires aux comptes	28
	Note 27. : Informations relatives aux parties liées	28

2. Bilan consolidé en milliers d'euros

	2023.12
ACTIF	
Immobilisations incorporelles	264 633
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	206 176
Immobilisations corporelles	5 060
Immobilisations financières	556
Total actif immobilisé	270 248
Stocks et en-cours	2 864
Clients et comptes rattachés	38 981
Autres créances et comptes de régularisation	14 035
Disponibilités	10 355
Total actif circulant	66 235
Total de l'actif	336 483
PASSIF	
Capital	146 661
Primes liées au capital	5 339
Résultat de l'exercice	(5 270)
Total capitaux propres	146 730
Provisions	4 619
Emprunts et dettes financières	140 619
Fournisseurs et comptes rattachés	6 252
Autres dettes et comptes de régularisation	38 264
Total dettes	185 134
Total du passif	336 483

3. Compte de résultat consolidé en milliers d'euros

	Note	2023.12
Chiffre d'affaires	14	151 776
Reprises sur provisions d'exploitation		1 940
Autres produits d'exploitation	15	2 698
Produits d'exploitation		4 637
Achats consommés	16	(15 579)
Autres charges externes	18	(29 778)
Impôts et taxes	19	(2 586)
Charges de personnel	17	(82 452)
Dotations aux amortissements des immobilisations	20	(11 107)
Dotations aux provisions pour risques et charges	20	(4 773)
Charges d'exploitation		(146 275)
Résultat d'exploitation		10 138
Résultat financier	21	(19 533)
Résultat courant avant impôts		(9 395)
Résultat exceptionnel	22	4 745
Impôt sur le résultat	13 & 23	(622)
Résultat net des sociétés intégrées		(5 270)
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du Groupe		(5 270)

Les flux d'activité mentionnés au compte de résultat ci-dessus correspondent à une période de 18 mois pour l'ensemble des entités du périmètre.

4. Variation des capitaux propres - part du Groupe

	CAPITAL	PRIME LIÉES AU CAPITAL	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	CAPITAUX PROPRES
Souscription capital	146 661	5 339		152 000
Résultat période			(5 270)	(5 270)
Solde au 31.12.2023	146 661	5 339	(5 270)	146 730

Le capital de Groupe BAI est constitué de 153 288 315 actions entièrement libérées au 31 décembre 2023.

5. **Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie en milliers d'euros**

	2023.12
Résultat net total des sociétés consolidées	(5 270)
Elimination des amortissements et provisions	13 655
Variation de la dépréciation des stocks et des créances clients	171
Impôts différés	(1 849)
Variation des intérêts courus et capitalisée - impact non cash	(3 443)
Elimination des plus ou moins values de cession d'immobilisations	(6 067)
Elimination des dividendes reçus	(6)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(2 810)
Variation du stock de marchandises et des produits finis	48
Variation des créances clients liées à l'activité & autres créances	(9 711)
Variation brute des dettes fournisseurs liées à l'activité & autres dettes	7 882
Variation du besoin en fonds de roulement	(1 781)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(4 591)
Acquisition d'immobilisations	(6 143)
Cession d'immobilisations	11 283
Incidence des variations de périmètre	(191 679)
Dividendes reçus	6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(186 532)
Augmentations de capital	152 000
Emission d'emprunts yc la dette du Crédit Bail	139 342
Remboursement d'emprunt yc les dettes du Crédit Bail	(86 878)
Frais d'émission d'emprunt	(3 008)
Flux de trésorerie net généré par les opérations de financement	201 456
Variation de la trésorerie par les flux	10 330
Trésorerie de clôture	10 330
Variation de la trésorerie par les soldes	10 330

6. Référentiel comptable, méthodes de consolidation

6.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe BAI sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC-2020-01 du Comité de la Réglementation Comptable sont appliquées.

Toutes les sociétés du Groupe BAI clôturent au 31 décembre 2023.

Sauf indication contraire les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

6.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- Les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés.

Au 31 décembre 2023 toutes les filiales du Groupe sont intégrées globalement. Le périmètre de consolidation est présenté dans la partie « périmètre de consolidation ».

6.3 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur exercice arrêté au 31 décembre 2023 d'une durée de 18 mois pour l'ensemble des sociétés. Les comptes consolidés 2023 constituent un premier exercice.

7. Méthodes et règles d'évaluation

7.1. Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres
- Et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dont les actifs et passifs identifiés ont été réévalués à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition que la société n'a pu affecter à un poste de l'actif immobilisé avec une précision et une fiabilité suffisante sans coût disproportionné.

Les écarts d'acquisition positifs sont ainsi inscrits à l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de valeurs lorsqu'un indice de perte de valeur a été identifié.

Les écarts d'acquisition ont été affectés par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspondant aux pôles opérationnels définis dans le cadre du suivi de l'activité du groupe à savoir :

- Le pôle « Protection Incendie » ;
- Le pôle « Diagnostic Technique » ;
- Le pôle « Protection Nuisibles et Assainissement ».
- Le pôle « Dépannage et Travaux »
- Le pôle IT

Des tests de valeur sont effectués au niveau de chaque UGT en appliquant la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Une dépréciation est comptabilisée en résultat de façon irréversible, si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'une évaluation globale, fondée principalement sur les niveaux d'activité, la rentabilité passée ou prévisible, les flux de trésorerie futurs actualisés ainsi que les facteurs économiques, financiers ou sectoriels.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

7.2. Immobilisations Incorporelles

7.2.1. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation finie.

Les éléments de marque ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des redevances. Sur la base du revenu attribuable à la marque étant égal à la redevance réelle ou théorique que le propriétaire de la marque perçoit, ou est en droit de percevoir en cas de licence de sa marque.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Marques : 10 ans

7.2.2. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (36 mois). Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :

- Les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.
- Les dépenses de développement et de production sont immobilisées pour entrer dans le coût de production de l'actif.
- Les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent au site de générer des avantages économiques futurs supplémentaires et peuvent être évaluées et attribuées à l'actif de façon fiable.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Logiciels : 1- 3 ans

7.2.3. Portefeuille clients

Les éléments de portefeuille client ont été valorisés lors de l'entrée du groupe BAI selon la méthode des surprofits. Sur la base d'estimations des revenus et des flux de trésorerie dérivés de l'actif incorporel, puis déduit des parties des flux de trésorerie qui peuvent être attribuées aux actifs sous-jacents (Main d'œuvre ou actifs corporels qui ont contribué à la génération des flux de trésorerie).

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Portefeuille clients : 16 ans

7.3. Immobilisations corporelles

Le matériel informatique, les véhicules et les aménagements des bureaux représentent pour l'essentiel des immobilisations corporelles.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Matériel informatique : 3 ans ;
- Véhicules neuf : 3 - 5 ans ;
- Véhicules rachetés à la fin du crédit-bail : 1 an
- Véhicules à deux roues : 1 an
- Mobilier, agencement et équipements : 3 - 5 ans.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée.

7.4. Test de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'un indicateur de perte de valeur a été identifié. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à la valeur actuelle, déterminée en fonction de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

7.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

7.6. Stocks et travaux en cours

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle. Cette dépréciation tient compte des perspectives de vente et des prix notamment pour les articles bradés.

7.7. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable sur la base d'une méthode statistique. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

7.8. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

7.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

7.10. Impôts différés

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2020-01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les montants des impositions différées active et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

7.11. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC no 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ».

L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

Les paramètres retenues pour le calcul des engagements 2023 sont les suivants :

- Taux d'actualisation 3.45%
- Taux de revalorisation des salaires 3.50%

Turnover 2023	< 20 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	>60 ans
Cadres	0%	0%	27%	6%	2%	0%
Non Cadres	0%	21%	7%	9%	5%	0%

7.12. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque :

- Le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

7.13. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- Réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- Et acquis à l'exercice.

Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités du Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Le Groupe vend des services Ces services entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

- Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources, qui concernent généralement les services d'intervention, sont comptabilisés aux taux horaires contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.
- Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des prestations, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir.
- Les produits découlant des contrats à forfait portant sur les services de transport sont généralement comptabilisés au cours de la période durant laquelle les services sont fournis de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

7.14. Contrats de location-financement

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

7.15. Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature.

7.16. Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du Groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

7.17. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

8. Evénements significatifs de l'exercice

La société BAI a été créée en juillet 2022 son premier exercice de 18 mois.

Le groupe a acquis le 30 novembre la société SECURITEC INCENDIE pour 5.7 M€.

Le groupe a acquis le 10 février, la société ELIBAT pour 5.6 M€.

La société BatiSanté Rhône alpes (AP3D) a été absorbée par la société Batisanté SUD (Azurtech).

La société GRI a été absorbée par la société BSI.

La société PROTECH a été absorbée par la société SECURITEC.

Les sociétés AVOND et GRH ont été absorbées par la société BSH.

Les sociétés GRE et ETB ASCENCEURS ont été absorbées par la société BSH.

Les titres WAAT ont été entièrement cédés le 2 août 2022, dégageant une plus-value dans les comptes consolidés de 4.9M€.

Les titres de la sociétés SmartHab entièrement dépréciés en 2021 ont été sortis en raison de la situation de la société qui est en liquidation.

Le groupe a souscrit un emprunt obligataire d'un montant total de 128M€.

9. Périmètre de consolidation

9.1. Activité

La société Groupe BAI et ses filiales sont spécialisées dans les activités relatives à la protection du bâtiment et de ses occupants :

- Diagnostic Technique du bâtiment,
- Protection Nuisibles et Assainissement
- Dépannage et travaux,
- Protection Incendie,
- IT.

L'ensemble forme le groupe BAI qui opère exclusivement en France.

Son siège social est situé, 9 rue Edmond Michelet 93360 Neuilly Plaisance.

9.2. Informations sectorielles

Pour les besoins de l'information sectorielle, un pôle d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe. Les d'activités du Groupe sont divisées en cinq pôles :

- Protection Nuisibles et Assainissement
- Diagnostic technique
- Protection Incendie
- Dépannage et travaux
- IT

9.3. Liste des sociétés consolidées

2023.12				
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	METHODE DE CONSOLIDATION	VARIATION	POURCENTAGE DE CONTRÔLE	POURCENTAGE D'INTÉRÊTS
GRUPE BATISANTE HOLDING	Intégration globale		Société intégrante	Société intégrante
GRUPE BATISANTE	Intégration globale		100%	100%
BSI	Intégration globale		100%	100%
BSE	Intégration globale		100%	100%
BSH	Intégration globale		100%	100%
BATISANTE SUD	Intégration globale		100%	100%
BATISANTE NORD	Intégration globale		100%	100%
01 CONTRÔLE SAS	Intégration globale		100%	100%
TOPICS SAS	Intégration globale		100%	100%
SDDS	Intégration globale		100%	100%
VOLTAIR	Intégration globale		100%	100%
SECURITEC	Intégration globale	Acquisition 30/11/2022	100%	100%
ELIBAT	Intégration globale	Acquisition 10/02/2023	100%	100%
GRI		Absorbée par BSI au 01/01/2023		
GRH		Absorbée par BSH au 01/01/2023		
GRE		Absorbée par BSE au 01/01/2023		
AVOND		Absorbée par BSH au 01/01/2023		
ETB ASCENSEURS SAS		Absorbée par BSE au 01/01/2023		

10. Comparabilité des comptes

10.1 Changements comptables

Aucun changement comptable suffisamment significatif n'est susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

10.2 Changements de méthode de consolidation

Aucun évènement susceptible d'affecter la comparabilité des comptes n'est intervenu sur la période.

11. Explications des comptes du bilan et du compte de résultat et leurs variations.

Les tableaux suivants font partie intégrante des comptes consolidés.

12. Pro Forma 12 mois compte de résultat.

	2023.12	2022.12
Chiffre d'affaires	105 765	96 582
Reprises sur provisions d'exploitation	1 092	4 527
Autres produits d'exploitation	1 916	1 363
Produits d'exploitation	3 008	5 890
Achats consommés	(10 866)	(12 384)
Autres charges externes	(20 906)	(15 832)
Impôts et taxes	(1 669)	(1 959)
Charges de personnel	(57 605)	(52 099)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(7 551)	(8 737)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(2 553)	(2 246)
Charges d'exploitation	(101 150)	(93 256)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 623	9 215
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7 623	9 215
Résultat financier	(11 864)	(9 159)
Résultat courant avant impôts	(4 242)	56
Résultat exceptionnel	464	3 886
Impôt sur le résultat	1 460	(2 306)
Résultat net des sociétés intégrées	(2 318)	1 636
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du Groupe	(2 318)	1 636
EBITDA	16 634	14 036

La présentation du compte de résultat pro forma sur 12 mois comparatif, implique la réputation au 1^{er} janvier 2022 des amortissements liés aux allocations du goodwill en marque et portefeuille clients.

Note 1. Écart d'acquisition

ÉCART D'ACQUISITION	2023.12
GROUPE BATISANTE	194 602
SECURITEC	5 702
ELIBAT	4 668
Sous-total écart d'acquisition	204 972
Reclassements fonds de commerce	1 204
Valeur brute à la clôture	206 176
Dépréciations	
Dépréciations cumulées à la clôture	
Total écart d'acquisition net	206 176

ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	COÛT ACQUISITION	JUSTE VALEUR DES ACTIFS ACQUIS	EA GÉNÉRÉ	ALLOCATION DU PRIX D'ACQUISITION (*)	EA RESIDUEL	QP ACQUISE
GROUPE BATISANTE	188 222	(59 262)	247 484	(52 882)	194 602	100%
SECURITEC	7 222	1 520	5 702		5 702	100%
ELIBAT	5 633	965	4 668		4 668	100%
Total	201 077	(56 777)	257 854	(52 882)	204 972	

- * Les travaux de PPA ont permis d'identifier une marque valorisée à 17 586 K€ et amortie sur une durée de 10 ans et un portefeuille clients valorisé à 47 061 K€ amorti sur 16 ans et (11 765) K€ d'impôts différés sur portefeuille clients.

Note 1a. Affectation des écarts d'acquisition

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION	VALEUR BRUTE	DEPRECIATIONS	VALEUR NETTE
Pôle Protection & Nuisibles	52 542		52 542
Pôle Contrôle	51 373		51 373
Pôle Protection & Incendie	93 273		93 273
Pôle Travaux & Maintenance	7 784		7 784
Valeur à la clôture	204 972		204 972

Note 2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DOTATION EXPLOITATION	DIMINUTION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Portefeuille client	47 061					47 061
Marques	17 586					17 586
Concessions, brevets & droits similaires	8 313	1 460		(120)	3	9 656
Fonds commercial	110	1 204			(1 204)	110
Frais de recherche	5					5
Autres immobilisations incorporelles	3				(3)	
Immobilisations incorporelles - valeur brute	73 078	2 663		(120)	(1 204)	74 418
Amt/Dép. frais de rech.	(5)					(5)
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(8 119)		(931)	120	24	(8 906)
Amt/Dép. part de marché/relations clients			(4 412)			(4 412)
Amt/Dép. marques			(2 638)			(2 638)
Immobilisations incorporelles - amortissements	(8 124)		(7 980)	120	24	(15 961)
Total Immobilisations incorporelles nettes	64 954	2 663	(7 980)		(1 180)	58 456

Le portefeuille client et la marque font partie de l'acquisition du Groupe BAI, et constituent des allocations du goodwill aux immobilisations incorporelles. Le portefeuille client fait l'objet d'un amortissement sur 16 ans et la marque sur 10 ans.

Note 3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	RECLASSEMENT	RESTRUCTURATION	CLÔTURE
Constructions	592	12	(77)				527
Installations tech, matériel & outillage	2 387	422	(326)		2 579		5 062
Matériel de transport	6 066	2 104	(177)		32		8 025
Mobilier, matériel de bureau, informatique	3 090	1 008	(464)		736		4 370
Autres immobilisations corporelles	4 184	(112)	(637)		(3 332)	(28)	74
Immobilisations corporelles brutes	16 319	3 434	(1 681)		15	(28)	18 069
Amt/Dép. constructions	(497)		48	(38)			(487)
Amt/Dép. install tech, matériel & outill.	(2 108)		313	(475)	(1 651)		(3 921)
Amt/Dép. matériel de transport	(3 122)		120	(1 800)	(24)		(4 826)
Amt/Prov. mobilier, matériel de bureau, informatique	(2 681)		445	(736)	(583)		(3 555)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(2 904)		553	(101)	2 243		(210)
Immobilisations corporelles - amortissements	(11 313)		1 479	(3 150)	(15)		(12 999)
Total Immobilisations corporelles nettes	5 006	3 434	(202)	(3 150)		(28)	5 060

Dans les autres immobilisations corporelles, sont inclus les véhicules pris en contrat de Crédit-Bail. Aussi la note 3.a spécifie le niveau du matériel en Crédit-Bail au sein du groupe. Ces véhicules comprennent aussi bien ceux dont les contrats sont arrivés à terme et rachetés par le Groupe que ceux qui sont en cours de contrats.

Dans le cadre du suivi de ces véhicules, le groupe procède à un retraitement en cas de sinistre survenu sur les véhicules sous contrats et qui les rendent inutilisables (interruption du contrat de Crédit-Bail). Ainsi seuls apparaissent en véhicules pris en Crédit-Bail ceux qui sont passés par un contrat que ceux-ci soient en fin de contrat ou en en cours de contrat. La durée d'amortissement de ces véhicules est la même que celle du groupe pour les véhicules neuf c'est-à-dire 5 ans et lorsque l'un de ces véhicules est racheté en fin de contrat, le groupe prévoit une durée d'utilisation de 12 mois.

Note 3 a. Véhicules pris en Crédit-Bail

IMMOBILISATION EN CRÉDIT-BAIL	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DIMINUTION	DOTATION EXPLOITATION	CLÔTURE
Matériel de transport en Crédit Bail	1 003	(653)		350
Valeur brute du matériel pris en Crédit Bail	1 003	(653)		350
Amort. du matériel de transport en Crédit Bail	(552)	583	(241)	(210)
Amort. du matériel de transport en Crédit Bail	(552)	583	(241)	(210)
Immobilisations nettes en Crédit bail	451	(70)	(241)	140

Note 4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	AUGMENTATION	DIMINUTION	REPRISE FINANCIÈRE	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	522	46	(14)			554
Titres immobilisés WAAT	5 000		(5 000)			
Titres SmartHab	485		(485)			
Autres titres	1					1
Immobilisation financière valeur brute	6 008	46	(5 499)			556
Dépréciations titres SmartHab	(485)			485		
Immobilisations financières - dépréciation	(485)			485		
Total Immobilisation financières - valeur nette	5 523	46	(5 499)	485		556

Note 5. Stocks et encours de production

STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	CLÔTURE
Stocks - en-cours de production	332	59			391
Stocks de marchandises	2 780	(107)			2 673
Stocks et en cours - Valeur brute	3 112	(48)			3 064
Dép. des stocks de marchandises	(129)		(133)	62	(200)
Stocks et en cours - dépréciation	(129)		(135)	65	(200)
Total Stocks et en cours - valeur nette	2 983	(48)	(135)	65	2 864

Note 6. Clients et comptes rattachés

CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Clients et comptes rattachés	25 629	11 558			(24)	37 163
Clients douteux ou litigieux	43	(22)				21
Clients - Produits non encore facturés	9 888	(5 936)				3 953
Clients et comptes rattachés - Valeur brute	35 560	5 600			(24)	41 136
Dép. clients et comptes rattachés	(2 054)		(1 698)	1 597		(2 154)
Clients et comptes rattachés - Dépréciation	(2 054)		(1 698)	1 597		(2 154)
Total Clients et comptes rattachés - Valeur nette	33 506	5 600	(1 698)	1 597	(24)	38 981

Note 7. Autres créances et comptes de régularisation

AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	DOTATION EXPLOITATION	AUGMENTATION	RESTRUCTURATION	CLÔTURE
Créances fiscales et sociales	3 771	3 070				6 841
Frais d'émission d'emprunt - non courant	976		(569)	3 008		3 415
Charges constatées d'avance	348	882				1 229
Autres créances d'exploitation	1 378	(1 021)				358
Impôts différés - actif	1 428	577			195	2 193
Total Autres créances et comptes de régularisation	7 901	3 507	(569)	3 008	195	14 035

Note 8. Disponibilités

DISPONIBILITÉS	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
VMP - Equivalents de trésorerie	7		100	108
Dép. valeurs mobilières de placement			(2)	(2)
VMP - Equivalents de trésorerie	7		98	106
Disponibilités	13 789	(3 444)	(98)	10 247
Intérêts courus non échus s/ dispo.	2	1		3
Total disponibilités	13 798	(3 443)		10 355

Note 9. Provisions

PROVISIONS	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	DOTATION EXPLOITATION	REPRISE EXPLOITATION	REPRISE EXCEPTIONNELLE	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Provision pour risques d'exploitation	650	628	(446)		(15)	818
Autres provisions pour risques - non courant	166	20	(12)		15	188
Autres provisions pour charges - non courant	378	45	(10)	(137)		276
Provisions pour pensions et retraites - non courant	1 470	1 867				3 338
Total Provisions	2 664	2 560	(468)	(137)		4 619

Note 10. Dettes financières et emprunts

DETTES FINANCIÈRES	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	AUGMENTATION	DIMINUTION	CLÔTURE
Emprunts obligataires - non courant	18 477		129 342	(18 477)	129 342
Intérêts courus sur emprunts obligataires			658	(88)	570
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant			10 000		10 000
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	2 000			(1 567)	433
Emprunts auprès établis, de crédit > 1 an	195		(3)	(62)	130
Emprunts auprès établis, de crédit < 1 an	323	(28)		(267)	28
Autres dettes financières	94	23	3	(4)	115
Emprunt Senior- Tranche A - non courant	27 500			(27 500)	
Emprunt Senior- Tranche B - non courant	29 000			(29 000)	
Emprunt Tranche C1 - non courant	10 000			(10 000)	
Intérêts capitalisés sur emprunts obligataires	3 100			(3 100)	
Intérêts capitalisés sur obligations convertibles	916		(395)	(521)	
Total dettes financières	91 605	(5)	139 605	(90 587)	140 619

Au 31 décembre 2023, le groupe respecte ses engagements ratios de covenants bancaires.

Note 10 a. Dettes de crédit-bail

DETTES DE CRÉDIT-BAIL	CLÔTURE
Dettes de crédit bail	28
Dettes de crédit bail	28

Note 10 b. Échéancier des dettes financières

ÉCHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES	CLÔTURE	MOINS D'UN AN	1 À 5 ANS
Emprunts obligataires - non courant	129 342		129 342
Emprunts auprès établis. de crédit < 1 an	10 000		10 000
Provision pour risques d'exploitation	74		74
Dépôts et cautionnements (reçus) - part < 1 an	14	14	
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	433		433
Intérêts courus sur emprunts - non courant	3		3
Dette de crédit-bail	28	28	
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	130		130
Découverts bancaires	3	3	
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	21	22	(1)
Intérêts courus sur emprunts obligataires	570		570
Total dettes financières dont maturité	140 619	67	140 552

Note 11. Fournisseurs

DETTES FOURNISSEURS	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Dettes fournisseurs	4 101	4 540	(3 909)	4 732
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 589	(1 069)		1 520
Total Dettes fournisseurs	6 690	3 470	(3 909)	6 252

Note 12. Dettes et comptes de régularisation

AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	ENTRÉE DE PÉRIMÈTRE	VARIATION	CLÔTURE
Dettes sociales - courant	10 819	(924)	9 895
Dettes fiscales (hors IS et CVAE) - courant	6 794	3 658	10 453
Dette provisionnée Participation des salariés	703	241	943
Clients - Avoirs et RRR	353	(305)	48
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	5 884	(3 385)	2 499
Autres dettes d'exploitation	422	3 873	4 294
Impôts différés - passif	11 404	(1 272)	10 132
Total Autres dettes et comptes de régularisation	36 379	1 885	38 264

Les dettes fiscales sont essentiellement de la TVA due.

Note 13. Impôts différés

Les impôts différés par nature se présente comme suit :

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE	ENTREES DE PERIMETRE	VARIATION	RECLASSEMENT	CLÔTURE
Impôts différés - actif	2 591	577	(975)	2 193
Impôts différés - passif	11 402	(1 272)	2	10 132
Impôts différés par nature	(8 811)	1 849	(977)	(7 939)

Le détail des impôts différés actifs et passifs est donné dans la note explicative de l'impôt différé par le résultat.

Note 14. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	2023.12
Production vendue de services	127 975
Ventes de marchandises	19 446
Produits des activités annexes	4 644
Rabais, remises & ristournes s/ ventes	(289)
Total Chiffre d'affaires	151 776

Note 15. Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2023.12
Production immobilisée	884
Transferts de charges - Avantages en nature	415
Transferts de charges d'exploitation	212
Production stockée	59
Subvention d'exploitation (Aide à l'embauche)	161
Subventions d'exploitation	10
Autres produits	956
Total autres produits d'exploitation	2 698

Note 16. Achats consommés

ACHATS CONSOMMÉS	2023.12
Achat m.p., fourn. & aut. appro.	(10 084)
Achats de marchandises	(4 050)
Achats non stockés matériels & Fournit.	(1 714)
Variation stocks de marchandises	(107)
Rabais, remises & ristournes s/ achats	353
Total achats consommés	(15 579)

Note 17. Charges de personnel et effectif moyen

L'effectif moyen au 31 décembre de 2023 est de 1 069 salariés.

CHARGES DE PERSONNEL	2023.12
Rémunérations du personnel	(57 564)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(20 644)
Autres charges de personnel	(3 367)
Participation des salariés	(1 375)
Congés Payé et Réduction du Temps de Travail (RTT)	497
Total charges de personnel	(82 452)

Note 18. Autres charges d'exploitation

AUTRES CHARGES EXTERNES	2023.12
Sous-traitance générale	(4 487)
Primes d'assurance (hors véhicules)	(587)
Locations et charges locatives	(398)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(2 895)
Autres charges externes	(177)
Entretiens et réparations	(1 684)
Achats études & prestations de services	(1 687)
Coûts Véhicules	(7 814)
Location et entretien immobilier	(3 229)
Divers documentation, séminaires	(56)
Personnel extérieur à l'entreprise	(820)
Pub., publication, relations publiques	(755)
Déplacements, missions et réceptions	(2 758)
Frais postaux et de télécommunications	(1 339)
Services bancaires et assimilés	(214)
Pertes sur créances irrécouvrables	(628)
Autres charges	(248)
Ajust Prod. et charges intra-gpe exploit	(3)
Total autres charges externes	(29 778)

Note 19. Impôts et taxes

IMPÔTS ET TAXES	2023.12
Impôts et taxes sur rémunérations	(696)
Autres impôts et taxes	(71)
CVAE	(584)
Contribution Economique Territoriale (CET)	(965)
Taxe sur les véhicules des sociétés	(269)
Total impôts et taxes	(2 586)

Note 20. Variations nettes des amortissements et des dépréciations

VARIATIONS NETTES DES AMORTISSEMENTS ET DES DÉPRÉCIATIONS	2023.12
Rep./provisions d'exploitation	278
Rep./Prov. engagements de retraite	()
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	65
Rep./dép. des créances (actif circulant)	1 597
Reprises sur provisions	1 940
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	(7 980)
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	(3 127)
Dotations aux amortissements des immobilisations	(11 107)
Dot. aux prov. d'exploitation	(503)
Dot./Prov. engagements de retraite	(1 867)
Dot./dép des stocks MP et marchandises	(135)
Dot / Prov sur créances (actif circulant)	(1 698)
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	(569)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(4 773)
Total Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(13 940)

Note 21a. Résultat financier

RÉSULTAT FINANCIER	2023.12
Charges d'intérêts décaissées	(676)
Charges d'intérêts sur emprunt	(19 367)
Dividendes	6
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	19
Rep./dép. des actifs financiers	485
Résultat financier	(19 533)

Note 22.a Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2023.12
Produits excep. s/ exercices antérieurs	105
Produits de cession d'immo. corp.	1 339
Produits de cession de titres (1)	9 944
Dot. aux prov. exceptionnelles	1 193
Autres produits exceptionnels	1
Autres reprises exceptionnelles	137
Total produits exceptionnels	12 721

- 1) Dont cession des titres de WAAT pour 9 944 K€.

Note 22.b Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2023.12
Pénalités , amendes fiscales et pénales	(40)
Charges excep. s/ exercices antérieurs	(52)
VNC des immo cédés	(182)
VNC des titres cédés (1)	(5 000)
Dot. aux prov. exceptionnelles	(1 193)
Autres charges exceptionnelles	(213)
Rémun honoraires sur opérations exceptionnelles	(1 214)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(81)
Total charges exceptionnelles	(7 976)

- 1) Dont 5 000 K€ de VNC des titres WAAT cédés.

Note 23.a Impôts sur le bénéfice

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2023.12
Impôts différés	1 849
Impôts sur le résultat	(2 540)
Carry-back	69
Total impôts sur les bénéfices	(622)

Note 23.b Impact des impôts différés sur le compte de résultat

IMPÔTS DIFFERES NET	ENTREES DE PERIMETRE	VARIATION PAR LE RESULTAT	RECLASSEMENTS	Clôture
ID / différences temporaires	394	(123)		271
ID / Autres retraitements	(21)			(21)
ID / Elimination des résultats internes	152	60		212
Activation de reports déficitaires	37	637		674
Impôts différés sur participations consolidées	(9 738)	1 103	(977)	(9 612)
ID / Annulation provisions réglementées		(298)	(82)	(380)
ID / Retraitement des engagements de retraite	368	466		834
ID / Retraitement du crédit-bail locataire		3		4
Autres retraitements	(7)			(7)
Frais sur titres	85			85
IMPÔTS DIFFERES NET	(8 730)	1 849	(1 059)	(7 939)

Note 23.d Preuve d'impôt

PREUVE D'IMPÔTS	2023.12
Résultat de l'exercice	(5 270)
Réintégration sur les bénéfices	622
Résultat retraité	(4 649)
Taux d'impôt	25,00%
Charge d'impôt théorique	(1 162)
Ecart - charge réelle et charge théorique	1 784
Crédits impôts	(44)
Différences permanentes (1)	1 827
Explication de l'écart	1 784

(1) Dont 2 289 K€ correspondant aux résultats du 2^{ème} semestre 2022 et (472) K€ de l'année 2023.

Note 24. Évènements Post clôture

Acquisition de 3D le 20 février 2024.

Note 25. : Engagements Hors Bilan

a. Nantissements des titres

Nantissement de la totalité des titres détenus par BAI, correspondant au capital de la société Groupe BatiSanté.

Note 26. : Honoraires des commissaires aux comptes

	2023.12		2022.12		
Honoraires des commissaires aux comptes	EY	VACHON	EY	VACHON	Autres
Emetteur (social + comptes consolidés)	49	49	34	34	
Filiales intégrées (Social)	78	34	71	38	31
TOTAL	127	83	105	72	31

Note 27. : Informations relatives aux parties liées

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.